

Zeitschrift: Verhandlungen der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Science Naturali

Herausgeber: Allgemeine Schweizerische Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften

Band: 19 (1834)

Nachruf: Perey, Henri Louis Emmanuel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M.

**Notice Necrologique sur M^r. le docteur Perey
mort à Lausanne le 30 Avril 1834.**

Henri Louis Emmanuel Perey naquit le **18 Juillet 1769** à Polier le Grand Paroisse du canton de Vaud, où son père étoit alors ministre du St. Evangile.

Il fit ses premières études à l'academie de Lausanne, où il se distingua par son application. Son père le destinoit au St. ministère, et il auroit suivi cette carrière, qui avoit été celle de ses pères, sans sa mauvaise santé, qui le forca de quitter les études théologiques. Il étoit alors depuis plus d'une année dans l'auditoire de Théologie et il avoit même déjà composé quelques sermons.

De fréquentes attaques d'hemophtysie et une santé toujours chancelante, lui avoient fait rechercher la lecture des livres de médecine, et cette lecture avoit développé chez lui un gout très vif pour cette science dont il recevoit habituellement les bienfaits. Les conseils du célèbre Tissotachevèrent de le décider. Il se rendit à Pavie pour y faire ses études médicales.

Pavie étoit alors une université fort célèbre par les hommes marquans, qui s'y trouvoient reunis. M^r. Perey y passa plussieurs années et ne tarda pas par son application et son zèle pour l'étude à se faire remarquer de ses professeurs. Il fut honoré de la bienveillance particulière du plus célèbre de tous, Jean Pierre Frank, professeur de médecine pratique et l'un des plus illustres médecins de cette époque. Ce fut dans la société de cet homme qu'il perfectionna son gout pour la

médecine et puisa les leçons que plus tard il mit si heureusement en patrique.

Après avoir été reçu Docteur en Philosophie et en Médecine, M^r. Perey quitta l'Italie pour se rendre en France où il suivit les écoles de Paris et de Lyon.

En 1796 il rentra dans sa patrie s'établit à Orbe et y demeura jusqu'en 1803. Pendant ces huit années qu'il practiqua la médecine à Orbe, il s'acquit l'estime et la confiance entière de tous les habitans de cette ville, qui lui firent les offres les plus belles pour l'engager à rester au milieu d'eux. —

L'éducation des enfans, et d'autres circonstances, l'attirèrent à Lausanne où il s'établit en 1803. En 1808 il fut nommé médecin de l'hospice cantonal, qu'il desservit avec zèle et assiduité pendant 17 ans.

En 1831 il fut appelé à la viceprésidence du conseil de santé, et il conserva cette place jusqu'à sa mort.

Les études profondes qu'il avoit faites dans sa jeunesse, jointes à son gout pour son art, contribuèrent essentiellement à développer chez M^r. Perey une très grande expérience, ainsi qu'un coup d'oeil et un tact médical qu'il possédoit à un haut degré. C'est principalement comme médecin praticien que sa réputation s'établit non seulement dans tout le canton, mais aussi dans l'étranger. Dans toute sa carrière médicale, il n'adopta jamais les opinions exclusives et exagérées, qui caractérisent ces systèmes, que l'on voit naître, briller, et disparaître au bout de peu de tems; un éclectisme raisonné, fruit de son expérience, fut toujours son guide.

Dépuis sa jeunesse il avoit conservé le gout de la langue latine et il employoit volontiers à la lecture

des auteurs classiques de cette litterature le peu de loisirs que lui laissoit sa nombreuse clientelle.

Avec une santé mauvaise ayant de frequentes atteintes d'une affection de poitrine qui revetissoit toujours chez lui le caractère inflammatoire, il put par une vie extrêmement sobre, quoique très active, prolonger son existence jusqu'à l'age de 65 ans, age auquel il n'avoit jamais espérer d'arriver. Son dévouement pour ses malades et l'amour de son état l'emportaient courtamment chez lui sur l'intéret de se propre santé, qu'il n'ecoutoit jamais lorsqu'il sagissoit de celle des personnes qui lui avoient accordé leur confiance.

La mort d'un de ses fils arrivée au commencement de l'année 1834 fut pour M^r. Perey un de ces coups dont on ne se remet pas. Ce chagrinacheva de détruire sa santé déjà profondément altérée par des maladies répétées. Dans le mois d'Avril de cette année, il prit une inflammation de poitrine à la quelle son corps affoibli par les maux et le chagrin ne put résister. Dans tout le cours de sa maladie, il prevoyoit sa fin prochaine, et en parloit avec calme et resignation. Il mourut le 30 Avril 1834, vivement regretté de sa famille, de ses amis, et de toutes les personnes, qui le connoissoient et avoient été à même d'apprecier son bon coeur et ses talents.
